

Louis Bachoud

Conférence DLF le 14 novembre 2017

Madame Le président, Mesdames et Messieurs, en vos grades et qualités, Chers Amis,

Certains parmi vous me connaissent, d'autres me voient apparaître. Je suis un pied-noir fier de ses origines. J'ai vécu d'abord en exilé nomade dans le monde, comme architecte, et ensuite devenu plus métropolitain, comme restaurateur d'un château fort oublié du XII^e siècle.

Ma seule patrie est donc la langue française, comme l'a énoncé Albert Camus.

Vous savez cependant, comme l'exprime Marie du Deffand¹ que :

« La vie se passe en absence. On est toujours entre le souvenir, le regret et l'espérance ». Je suis donc enfin parmi vous... avec l'espoir de participer à la défense de la langue qui me porte.

En effet j'arrive au moment où les falsifications et modifications de la langue française prennent une dimension qui me force à réagir.

Parler du sexe de la grammaire alors que le système scolaire souffre de maux bien plus préoccupants me semble très frivole.

314 professeurs de français s'engagent à ne plus enseigner la règle d'accord selon laquelle le masculin l'emporte sur le féminin.

Cela rappelle Constantinople en 1453. Alors que les forces turques s'apprêtaient à entrer dans la ville, le clergé byzantin était occupé à discuter de la question transcendante du sexe des anges, facilitant ainsi la prise de la ville. Aujourd'hui, 314 professeurs discutent du sexe de la grammaire alors que l'Éducation nationale est en crise. Oublié le système inégalitaire dans lequel le déterminisme social est décisif, oublié le parler français déficient dans le pays, *la volonté d'en finir avec la règle « le masculin l'emporte sur le féminin »* l'emporte sur l'ignorance de nos enfants, dont 11 % sont dits illettrés en fin d'études scolaires et 58 % à Mayotte nouveau département français.

Comme l'énoncerait l'évêque Amyot « *Il n'y a autre fin de changement et de mutation en l'homme que celle de l'être.* »², il me devient donc essentiel, impérieux pour moi, de me joindre au carré des hussards de la défense de la langue française pour qu'elle ne soit pas atrophiée, estropiée et que la culture française soit restaurée dans sa véritable grandeur.

Je suis né dans le port d'Alger, sur un bateau qui partait vers la Grèce. Mon premier cri fut poussé en Algérie française. Vingt-deux jours après je partis vers la destination première, la

¹Marie du Deffand dans ses *Maximes et Pensées* (1780).

²Jacques Amyot, évêque du XVI^e siècle.

Grèce, et ne revint vers la France et ensuite l'Algérie que chassé par l'ennemi nazi ou fasciste, toujours fuyant à quelques jours devant lui.

J'ai donc fait en Algérie française une seconde naissance en 1939 depuis une matrice franco-grecque.

Je suis en conséquence deux fois pied-noir et j'ai vécu avec l'Algérie, une relation fusionnelle jusqu'à 27 ans. Mon fils est né à Oran en 1961.

Ces années d'enfance, puis d'adolescence, passées en ces lieux, sont des éclats lumineux de vie dans l'empilement des années d'exil.

En ces temps-là, les religions étaient des traditions que nous fêtions ensemble, musulmans, juifs et chrétiens. Le douar de Boucaïd, où j'ai habité, était alors un hameau, et tous les gourbis m'étaient ouverts. La beauté des paysages, la proximité des animaux, l'apprentissage d'une rude nature, le parler carné de ces hommes calmes et hospitaliers m'ont fait écrire le conte Maghrébin *L'Oiseau des profondeurs*, que je dédie à ces années où l'Algérie était un pays de peuplement qui générait une culture française assimilant, lentement, trop lentement peut-être, les différences entre peuples. Je voulais être professeur de latin-grec et par là-même, intuitivement, lier un passé linguistique à mon avenir de citoyen français et enseigner dans le pays maghrébin, cette langue que le comte de Rivarol qualifiait de « *sûre, sociale, raisonnable, ce n'est plus la langue française, c'est la langue humaine* ».

Je fermais la porte de mon pays natal en 1962 quelques semaines avant les accords d'Évian.

Mon père était mort en 1961 en Algérie. Ma mère, minoritaire grecque d'Asie Mineure fuyait l'ennemie pour la quatrième fois.

Mon seul bagage était la culture française dont nous étions nourris. On nous avait proposé la « valise ou le cercueil ». Nous n'avions plus de valise et nous ne voulions pas le cercueil.

Quitter l'Algérie est un acte violent. C'est un arrachement qui implique la mémoire, son noyau, son intégrité. C'est se détourner de soi. C'est se rendre à l'errance.

Quitter sa terre.

Quitter sa définition.

Ma patrie reste donc uniquement la culture française qui s'exprime par la langue, la création artistique, la spiritualité, l'éthique, la vie de l'esprit, la connaissance, l'étude de la nature. Par contre la civilisation française serait représentée par l'agriculture, l'industrie, la production, la consommation et la science au service du bien-être social.

C'est une civilisation qui a imposé aux différentes cultures sous son drapeau de trouver leur plus grand dénominateur.

Elle était mienne et était, à cette époque, rayonnante dans le monde, même si *aujourd'hui certains pensent « qu'elle n'a jamais existée »*.

Depuis d'ailleurs l'entropie de la civilisation multi-culturaliste, à caractère communautariste, a fortement corrodé la culture originelle française.

Ce bien m'était précieux et je l'ai porté par mon travail d'architecte à travers le monde dans ses expressions les plus connues, la langue, le patrimoine bâti, les arts architecturaux, littéraires et picturaux, la rigueur de la pensée, le doute dans la création, le bien vivre et la cuisine. En un mot, j'étais fièrement un représentant de la Culture française.

Les événements ont voulu que je rencontre en 1980 des pierres qui m'ont parlé. Le hasard n'existe pas. « *Il n'y a rien de contingent dans la nature* », affirme catégoriquement Spinoza

dans son *Éthique*. « *Toutes les choses existent par nécessité, et leurs relations causales sont également déterminées par nécessité.* »

Il était donc nécessaire que cet exilé restaure et fasse revivre un tas de pierres qui enfermaient un fragment de l'histoire nationale. C'était une conquête et une implantation définitive.

Il était donc essentiel que je m'ancre dans ce champ de ruines perché sur la rive d'un ru qui s'appelle la Crise.

À cent kilomètre de Paris. Dans l'utérus de la naissance de la France. Une tour qui s'ouvrait comme quartiers d'orange. Des bâtiments construits sur d'autres. Des logis démembrés. Une terre nue, abandonnée. J'en devenais propriétaire en 1980 après moult errances de la négociation avec son propriétaire, un baron qui cherchait un benêt.

Je continue donc à enrichir ce qui m'a été donné et que je juge le plus précieux pour moi : la culture et la civilisation françaises.

Sur le plateau du Soissonnais, le village de Droizy³ est planté en crête d'un des vallons où naît la Crise, ru sinueux, affluent de la rivière Aisne.

Ce pays, à l'écart des voies routières rapides, est resté authentique, alors qu'il se situe à moins de cent kilomètres de Paris. Formé sur une roche fossile, le plateau est entaillé, aujourd'hui, de profondes vallées qui cachent de très beaux villages. Plus au sud, le Valois de François I^{er} est encore couvert par la forêt des grandes hêtraies de Retz « la plus noble et la mieux plantée du Royaume ». C'est l'un des derniers grands massifs forestiers français⁴ d'environ 13 000 ha. Éloigné des chemins fréquentés, le Donjon signale, de loin, ce hameau de moins de cent habitants. Il en est le principal attrait avec, située juste sous ses remparts, la petite église des XV^e et XVI^e siècles qui possède encore son narthex du XII^e siècle. Le village, avec ses murs de pierres sèches, ses maisons dont les pignons sont à pas de moineaux est, malgré quelques constructions récentes éloignées de la typologie locale, l'un des plus typiques du Soissonnais.

Le travail à réaliser était immense.

Il fallait le documenter et ensuite redessiner et faire revivre neuf cents ans d'histoire et de savoir-faire.

Les anciens textes ne mentionnent qu'au XII^e siècle deux seigneurs de Droizy. Ils se prénomment pareillement Robert. L'un est vivant en 1138. L'autre en 1206⁵. Le donjon par suite de la datation de sa construction définie par les recherches de l'architecte en chef des Monuments historiques, Thierry Algrin, est édifié, avec le château, par le premier Robert. Le donjon en est la pièce maîtresse. Elle s'appuie au nord sur la vague de terre du plateau et au sud surplombe la falaise crayeuse. La tour fait alors 22,50 m de haut et 12 m de diamètre extérieur. Elle est couronnée d'un parapet à créneaux protégeant le chemin de ronde d'où les soldats peuvent tirer à travers des archères à patte d'oie. Les murs sont épais : 2,50 m à la base.

Robert de Droizy a très bien choisi sa localisation. Au nord, à l'ouest et à l'est, tout le plateau est visible. Pas un obstacle n'arrête le regard.

³ Droizy s'est appelé Drucciicum, Trussiicum, Droiziacum. Ce nom lui aurait été donné par suite de l'existence d'un collège de druides dans la commune.

⁴ Près de 13 000 hectares.

⁵ Maximilien Melleville, *Dictionnaire historique, généalogique et géographique du département de l'Aisne*, page 346.

Pas une « grande compagnie » qui fréquente la France d'alors ne peut passer inaperçue. Au sud, la falaise d'une quinzaine de mètres de haut assure une protection réelle. En bas coule une source qui plus loin deviendra ruisseau puis cours d'eau prendra le nom de « La Crise » Ce site passe ensuite dans la maison de Villesavoyes. Plusieurs titres, de 1288 à 1300, font mention de frère Jean de Villesavoye, seigneur de Droizy. S'il est qualifié de « frère », c'est sans doute d'une confraternité de chevalerie. Il a hérité de la terre de Droizy par sa mère. Il épouse Catherine de Virlaine. Les Villesavoye sont cadets de la branche de Bazoches, issue de la fière famille des Châtillon, illustre au Moyen Âge et qui atteignit à la dignité papale, à deux pas de la royauté⁶. Jean de Villesavoye sert si bien Philippe le Bel dans la campagne d'Aragon, qui impose en Espagne la dynastie des Capétiens, qu'il en reçoit récompense en 1288. Il meurt le jeudi, après les brandons⁷, en l'an 1300⁸. La seigneurie s'est agrandie par les dotes des femmes.

Son fils, frère Jean de Villesavoye, le second du prénom, lui succède et fonde, en 1318, une chapelle dans le château. Il a un fils, Jean de Longueval qui épouse Marie de la Bôve, dame de Tanlette. La poudre apparaît en matériau de guerre, le donjon est surélevé de 2 mètres en fossilisant le chemin de ronde du XII^e siècle et quatre échauguettes sont ajoutées dont une devient le plus haut belvédère du Soissonnais. En 1346, Édouard III, roi d'Angleterre, qui depuis 1326 dispute le trône de France à Philippe VI, entreprend une troisième campagne ayant pour objectif de prendre Paris. C'est au cours de cette campagne qu'a lieu la bataille de Crécy en Ponthieu. Jean de Longueval⁹, seigneur de Droizy, y meurt dans la dernière charge des chevaliers européens face aux archers gallois. Téméraires et héroïques chevaliers, quinze cents se font massacrés. Parmi ces derniers figurent d'illustres noms. En premier lieu le roi de Bohême, Jean de Luxembourg. Le comte de Flandre, les ducs de Lorraine et de Savoie, le comte d'Alençon, frère du roi, figurent également parmi les morts de Crécy.

C'est le véritable début de la guerre de Cent Ans et c'est aussi la fin d'une culture : celle de la chevalerie. L'homme contre l'homme. Le succès avait alors moins d'importance que l'honneur sauf et que la parole donnée. Droizy, dans son histoire et ses modifications constructives est pendant ces cent ans de « guerre de course » un remarquable témoin de ce désordre social, de l'insécurité dans laquelle les bandes armées tenaient les habitants des villes et des campagnes.

Jean laisse deux filles. L'une se marie avec Galhaut de Lully. L'autre prénommée Jeanne, épouse Aubert de Coucy, seigneur de Dronay, devenu ainsi seigneur de Droizy, en 1346. La greffe de cette famille illustre disparaît rapidement sans postérité mâle.

La guerre fait toujours rage dans la contrée.

Durant ces temps, le pays est pillé, saccagé, souvent détruit par les Anglais, par les Navarrais et par les hordes de mercenaires qui louent leurs services aux deux adversaires.

La fille, Marie d'Aubert de Coucy, porte la terre de Droizy successivement à trois époux qui sont dans l'ordre, Gilles, seigneur de Mailly, puis Gaucher de Châtillon, seigneur de Buisson

⁶ Denis Rolland, *Le Château fort de Droizy*, 1973, édition privée, page 3.

⁷ Les « brandons » sont l'époque où l'on fait brûler le chaume dans les champs, après la moisson.

⁸ *Bulletin de la Société archéologique, historique et scientifique de Soissons*, Tome troisième (2^e série), imprimerie J. Moureau, Saint Quentin, 1869, page 250 et suivantes.

⁹ Maximilien Melleville, *Dictionnaire généalogique, historique et géographique du département de l'Aisne*, page 234.

et pour finir Jean de Lisac, huissier d'armes du roi. Le château fort de Droizy reste en dot, à sa mort, à Jeanne de Lisac, une de ses filles.¹⁰

La seigneurie de Droizy, au XV^e siècle appartient à Henri David, dont la fille Marguerite la transmet à son tour à Étienne de Vignoles, dit la Hire¹¹, le compagnon de Jeanne d'Arc, devenu la figure du « valet de cœur » dans nos jeux de cartes. Ainsi de filles en filles, le château fort est propriété, en 1436, d'une fine lame¹², un mercenaire à la tête de sa troupe nommée « Les écorcheurs ». Il meurt sans laisser de fils, lui non plus. Sa veuve, Marguerite de Droizy, se remarie avec Jean de Courtenay, grande famille qui remonte à un des puînés de Louis VI. Jean de Courtenay aime Droizy et l'agrandit.

Le château est transformé au XVI^e siècle en ferme fortifiée et entre dans le monde rural.

En 1674, il est cité que le comte de Muret, Jérôme-François Lécuyer, fils de Jérôme Lécuyer, maître de camp d'un régiment de cavalerie, est aussi seigneur de Droizy, Nanteuil, Violaine¹³.

La seigneurie de Droizy appartient toujours en 1780 au comte de Muret, monsieur de Marigot. En 1755, un inventaire du comté de Muret nous donne une description de la seigneurie de Droizy et de son château. En voici des extraits :

« La terre et seigneurie du village de Droizy [...] mouvante et relevante de ladite terre et seigneurie dudit Comté de Muret en foy et hommage, consistant ladite terre noble, fief et seigneurie en droit de justice réunis par concession à celle dudit Comté de Muret droits honorifiques dans l'église dudit lieu [...] droit de chasse à cors et à cris sur toute sorte d'animaux, de pêche de rivière, de gruerie, terrages, forages, banalités de four et moulin, métairie, dimes, droit de confiscation ordinaire et accoutumé, nomination de personne publique telles qu'elles puissent être pour veiller à la garde et conservation des biens situés dans ladite terre noble fief et seigneurie et sur la conduite des vassaux pour empêcher les malversations qui pourraient se commettre, [...] cens, surcens, amendes, rentes seigneuriales... »

De ferme fortifiée, le château fort devient ferme rurale, puis délaissée pour ce qui est de son bâti. Le donjon s'ouvre et les bâtiments transformés puis abandonnés deviennent des carrières et le plus haut pigeonnier de la région.

Je restaure en apprenant l'histoire des lieux et le travail de la pierre fossile. Je commençai alors une tâche qui me fit entrer dans les dimensions du temps et des espaces qui lui sont attachés.

« Le temps est une forme pure de l'intuition sensible ».

De l'intuition sensible d'un espace ruiné, je passais lentement à la restauration d'un château fort sans expérience des spécificités de ce type de bâti.

J'achète en 1980 et suis atteint en 1982 d'une maladie incurable. On m'opère en 1984. Je prends alors la décision de commencer par l'habitat des XVI^e et XVII^e siècles et les remparts où je suis plus à l'aise comme architecte, et d'attendre d'avoir le niveau de compétence suffisant pour attaquer la restauration du donjon, la pièce maîtresse. Je vais ainsi terminer

¹⁰ Denis Rolland, *Château fort de Droizy*, 1992, édition privée, page 4.

¹¹ Idem.

¹² Idem, page 234.

¹³ Idem, page 63.

l'ensemble hors donjon, habitat, remparts, dépendance, aula, et parc par bonds successifs en fonction des arrêts maladie et des entrées d'argent.

Il faut que je subsiste pour finir le donjon et il me donne vigueur.

En 2002, je commence le donjon, rentrant d'Israël où un fort beau chantier me permet d'envisager la dernière épreuve. J'ai alors mis mon expérience d'ingénieur au service de l'architecte et j'ai fait changer parement intérieur puis extérieur, pierre par pierre, assises par assises, avec un épingleage de chacune à la suivante par un fer inoxydable. Quatre-vingt m³ de pierres sont changés et cent-vingt m³ de lait de chaux sont coulés. Je termine sous oxygène mais ma première promenade sur le chemin de ronde m'offrit le chant des merveilles. Les travaux ont duré trente ans au total dont six pour le donjon avec restauration des remparts, de la aula du XV^e siècle, de la ferme du XVI^e et les étables du XVII^e et végétalisation du parc.

Le Donjon, la courtine inférieure, les remparts sont classés monuments historiques depuis 1997¹⁴. L'arrêté de classement est vaste et joint au donjon, la porte, l'enceinte, le site archéologique, le mur de soutènement et l'ouvrage avancé que l'on peut situer en courtine inférieure.

Grâce à ce monument maintenant classé, j'ai remonté le temps,

Trente ans de dévouement à la renaissance, à la résurrection d'un patrimoine devenu national mais aussi trente ans d'une compréhension plus grande de la culture française et la mise en place de la clé de voûte de mon être. C'est la Vie que Nietzsche personnifie : « *Vois-tu, je suis ce qui doit toujours se surmonter soi-même.* »

Résister à la mort, c'est aussi résister à cette forme de vie qui se contenterait d'être ce qu'elle est, à cette forme de vie qui ne voudrait pas être plus que ce qu'elle est.

Je vous rappelle la prière de La Hire, un propriétaire de Droizy qui m'avait devancé :

« *Dieu je te prie que tu fasses pour la Hire autant que tu voudrais que la Hire fit pour Toi s'il était Dieu et que tu fusses la Hire.* »

C'est avec ce compagnon que je redonnais vie au château fort de Droizy et aujourd'hui j'adresse à ces destructeurs de la culture et de la langue française cette même prière.

« *Ne faites pas à ma langue ce que vous ne voudriez pas qu'elle vous fit.* »

Quelles conclusions tirer d'un tel parcours ?

- Le symbole de la résurrection par un exilé d'un monument national, qui sert de pédagogie aux touristes et aux enfants des habitants des villages voisins (je fais parfois l'instituteur du Moyen Âge) et qui témoigne chaque jour *que la culture est plus forte que les armes.*
- La résurrection d'une histoire oubliée d'hommes qui ont fait la France dans ses valeurs et sa géographie.

Que reste-t-il à souhaiter ?

- La conservation de notre langue dans sa beauté, ses nuances. Elle est classée patrimoine national.
- Le développement scolaire et social du goût pour un patrimoine vivant.

¹⁴ Le dossier de demande avait été déposé en février 1981.

L'arme la plus efficace a toujours été, et demeure, l'arme spirituelle.¹⁵
Servons-nous vite de nos esprits.

En forme de final, je vous offre une strophe qui rappelle que les pierres ont toujours plus de mémoire que les hommes :

*Quand sonnera l'instant de ma halte dernière,
Je me souviendrai que j'ai connu tant de pierres,
Des monts de l'Ouarsenis à la voute templière,
Toutes causeuses des histoires de nos héros d'hier
Avant de n'être plus que silence et poussière.
En ces lieux, un jour, les rejoindrai digne et fier.*

¹⁵ Georges Méridith